

*Et chez nos voisins allemands...*

## **Die Biene**

Fachzeitschrift für Imker mit Veröffentlichungen aus Praxis, Wissenschaft und Verbänden

---

Les apiculteurs allemands disposent de trois revues spécialisées. Elles ne sont pas concurrentes, mais l'organe des syndicats régionaux et fédérations. Ces trois revues : *die Biene*, *ADIZ (Allgemeine Deutsche Imkerzeitung)* et *IF (Imkerfreund)* sont diffusées par le *Deutscher Landwirtschaftsverlag GmbH*.

Ainsi les articles des rubriques *aus Praxis und Wissenschaft* présentent dans les trois revues les mêmes contenus. Seule la rubrique *aus den Verbänden* se fait l'expression des particularités et communications locales.

*Die Biene* est la revue apicole de nos voisins sarrois groupés dans le *Landesverband Saarländischer Imker e.V.*

Elle a été primée avec une médaille d'or Apimondia en 2005.

---

### ***Au sommaire du numéro du mois d'octobre 2013 (n° 10.2013)***

- Editorial
- Informations brèves : Des données nouvelles sur les risques sanitaires pour l'abeille / Nouvelles données sur le recensement des variétés d'abeilles, de guêpes et de fourmis / Culture du maïs en Espagne
- Les considérations du mois : Travaux d'automne
- Coopération internationale dans le domaine apicole : groupe de travail COLOSS

- Informations scientifiques : Les insecticides ont un impact sur le patrimoine génétique de l'abeille / Les fongicides peuvent nuire aux abeilles / Les chrysalides (nymphes) sont exposées sans défense aux infections
- Abeille et environnement : le Glyphosate sous le feu de la critique / Va-t-on autoriser le SmartStax en Europe ?
- Bonne pratique apicole : Récolter, conditionner et stocker du miel de qualité / Stocker le miel dans de bonnes conditions / L'expérience, c'est bien, le contrôle c'est mieux !
- L'abeille et la nature : Halte au sphinx tête de mort (*Acherontia atropos*) / Eviter les dégâts causés par la musaraigne pygmée (*Sorex minutus*)
- Communiqués et informations des syndicats, des institutions, de la fédération / Annonces
- Exploitation : pratiquer l'apiculture sur «Top Bar Hive »
- Nouveautés à la foire à Donaueschingen
- Miel : Produire son propre hydromel
- Informations du monde : un chien dressé pour détecter la loque américaine
- Comment tout a commencé : faire ses premiers pas en louant une/des ruches : une expérience de formation.
- Pour jeunes apiculteurs : confectionner des lampions avec de la cire d'abeille
- Nature : le souci : une mer de fleurs en jaune et orange
- Une idée d'excursion : Seeg, un village avec le label « miel »

---

## *J'ai lu pour vous : le Glyphosat sous le feu de la critique*

(Interview mit Dr. Klaus Wallner, Landesanstalt für Bienekunde - Universität Hohenheim)

**GLYPHOSAT** : c'est le principe actif de 82 herbicides, dont 45 utilisés pour les jardins, pelouses.... C'est l'herbicide le plus employé au monde ; Monsanto le commercialise à partir de 1974 sous l'appellation Rondup. On l'emploie dans l'agriculture essentiellement en préventif pour préparer les sols à la culture, mais aussi pour tuer les végétaux (céréales, colza, pomme de terre) au moment de la récolte et ainsi la faciliter. On en épand plus de 5000 t. par an en Allemagne. Depuis les années 1990 Monsanto commercialise des semences génétiquement modifiées (Soja, Maïs, Colza, Betteraves à sucre...) qui résistent au Glyphosat. On observe des résistances de plus en plus fortes aux herbicides ce qui a pour effet pervers d'en augmenter l'emploi ; on observe aussi un impact grandissant sur les cultures ultérieures à cause d'une élimination lente par les sols ; des résidus dans les nappes phréatiques posent également problème. Plusieurs études ont révélé des traces dans l'urine humaine. Une procédure de « réautorisation » du Glyphosat au plan européen s'annonce : quel sera la position de la Commission ?

Le **GLYPHOSAT** entre dans la chaîne alimentaire par les aliments pour bétail et les céréales. Quelques études ont mis en évidence des risques sanitaires pour l'homme. (conséquences hormonales, mortalité des cellules, impact sur la fertilité, cancer...) mais aucune certitude scientifique. Pour le moment aucune conséquence notable sur les abeilles butineuses, ni sur les populations n'a pu être démontrée.

L'article ne s'intéresse pas aux conséquences pour l'homme de l'emploi du Glyphosat, mais veut faire le point sur l'impact sur l'abeille et le miel.

La dose létale pour l'abeille s'établit à 10 µg en cas d'ingestion. L'insecte devrait pouvoir supporter à une dose supérieure à 100 µg en

cas de contact direct avec la bouillie (épandage). Il n'existe pas d'étude sur l'impact sur le couvain.

Une étude menée en Allemagne pour observer l'impact sur les abeilles d'un emploi d'herbicide à base de Glyphosate en période de floraison du phacélia (période de 2 jours du moment de l'épandage au moment du flétrissement de la fleur = moment où les abeilles restent actives sur les fleurs) n'a pas eu d'influence notable sur les abeilles butineuses ni les populations concernées. Or le Glyphosate n'est employé que de manière exceptionnelle sur des cultures en fleurs. Des résidus dans le sol peuvent-ils alors avoir un impact à plus long terme ? Des analyses sur un miel de colza récolté sur des terres traitées durant une dizaine d'années n'ont pas mis en évidence de résidus dans le miel.

Et pourtant une analyse récente d'un miel issu d'une pièce de 20ha de pissenlit traitée de jour en période de fleurissement (préparation des sols pour le semis de maïs) a mis en évidence un taux de 4000 µg/kg (soit 4mg/kg) : ce miel dépasse la limite autorisée de 0,5 mg/kg et est donc impropre à la consommation. Mais en même temps il n'a été noté aucun empoisonnement des colonies d'abeilles concernées.

En fait la question de l'impact du Glyphosate sur l'abeille et le miel est très difficile à cerner : elle implique des analyses très poussées, des équipements très coûteux et une expertise très pointue ; les paramètres à prendre en compte sont par ailleurs très complexes.

La question reste donc ouverte. Principe de précaution ? La quantité et la multiplicité des produits utilisés invitent à la prudence. Même si cela apparaît plutôt rare, on ne peut exclure des dépassements des normes de qualité requises pour le miel.

Aussi faudrait-il que l'apiculteur soit au minimum informé quand, dans un endroit donné, une surface importante en pleine floraison doit faire l'objet d'un traitement .... même quand il s'agit de produits réputés « non toxiques pour les abeilles/les insectes » !

Bien sûr, nous n'avons évoqué là que les questions d'ordre sanitaires liés à la conjonction « Glyphosate – Abeille et miel ».

Une certitude celle-là : les herbicides à base de Glyphosate (comme Rondup) et autres ont pour conséquence un appauvrissement floral considérable et privent insectes et oiseaux de moyens de subsistance fondamentaux pour leur survie.